



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Mise en page et édition par

 *Canadian Badge in Uniform
Publications Ltd.*

Nous sommes bien connus par les amitiés que nous gardons

Le bulletin de l'**ACCP**

Association canadienne des chefs de police

Printemps 2013



« à l'avant-garde
du progrès policier... »

CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ACCP 2013 WINNIPEG CACP|ACCP 2013



La communication : au cœur de tout

Joignez-vous à nous pour une expérience de développement professionnel exceptionnelle. Voici la liste des présentations :

- Gestion de crises – implications des médias sociaux : communication, réputation professionnelle
- Incrimination et auto-compromission des agents : communication, médias sociaux, image professionnelle
- Programme de cadet : coûts et viabilité des services policiers; communication de l'image professionnelle
- « SWATting » : communication; gestion du risque
- Une approche tactique face au crime organisé : mode alternatif de prestation de services; coûts de services policiers viables
- Prix de la Sécurité routière et Prix des banques canadiennes pour l'application de la loi

La conférence débutera par les cérémonies d'ouverture à compter de 17 h 00 le dimanche 18 août 2013 et se terminera à 13 h 30 le mercredi 21 août 2013. Le banquet – gala de remise des prix se tiendra le mardi 20 août 2013.

**Inscrivez-vous dès
maintenant sur
www.cacpconference.ca**

TABLE DES MATIÈRES

CCP

- 2 MESSAGE DU PRÉSIDENT**
- 2 CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS**
- 3 BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES**
- 4 JEAN-MICHEL BLAIS PREND LES RÊNES DE LA POLICE D'HALIFAX**
- 4 LE NOUVEAU CHEF DU SERVICE DE POLICE RÉGIONAL DE PEEL, JENNIFER EVANS**
- 5 LES RELATIONS GOUVERNEMENTALES DE L'ACCP**
- 6 UNE NOUVELLE DÉMARCHÉ COLLECTIVE POUR LA PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE ET LA GESTION D'INCIDENTS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8 LA SÉCURITÉ DES ARMES À FEU : UNE AUTRE RÉUSSITE CANADIENNE**
- 9 LE PRIX D'EXCELLENCE ACCP/MOTOROLA EN PROTECTION CIVILE**

EN COUVERTURE...

Le Chef Jim Chu, président de l'ACCP, dans son allocution lors du Sommet sur les paramètres économiques des services de police de Sécurité publique Canada.

Association canadienne des chefs de police

Printemps 2013



Personnel du bulletin

Rédactrice : Ruth Montgomery

Appuyée par le Bureau national de l'ACCP :
Laurie Farrell • Magda Mitilneos • Peter Cuthbert

Bureau de direction de l'ACCP :

Président :

Chef Jim Chu, Service de police de Vancouver

Vice-présidents :

Directeur Mario Harel, Service de police de Gatineau;
Chef Paul Smith, Service de police de Charlottetown;
Sous-commissaire Mike Cabana, GRC

Secrétaire-trésorière:

Madame Debra Frazer, directrice générale, Service de police d'Ottawa

Président sortant :

Sous-ministre Dale McFee, Ministère des Services correctionnels,
de la Sécurité publique et de la Police, Saskatchewan

Directeur exécutif :

Peter Cuthbert, Association canadienne des chefs de police

Pour consulter la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, veuillez visiter le www.cacp.ca

Les opinions et commentaires exprimés dans le Bulletin de l'ACCP, printemps 2013, sont faits sans préjudice. Ils ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ni de son conseil d'administration. La reproduction des articles et du travail artistique est strictement interdite sans permission préalable obtenue de l'ACCP par écrit.

Convention de la poste-publications no. 40065059

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

Association canadienne des chefs de police

300 promenade Terry Fox, bureau 100

Kanata, Ontario K2K 0E3

Tél. : (613) 595-1101

Télex. : (613) 383-0372

Courriel : cacp@cacp.ca

Site Internet : www.cacp.ca



Conçu et publié par :



Directeur artistique : Richard J. Robertson
Courriel : rjr@cbupub.com

Conception et production d'impression : Ina Silva

BUREAU NATIONAL

230 - 31 chemin Northside, Nepean, Ontario K2H 8S1

Tél. : (613) 230-0721 • Téléc. : (613) 230-4964 • Sans frais : 1-800-267-1266

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires et les spécifications, veuillez composer le 1-800-267-1266.

AU SUJET DE L'ÉDITEUR : CBU Publications produit le bulletin de l'ACCP au nom de l'Association canadienne des chefs de police. Toute reproduction est strictement interdite sans le consentement écrit de l'éditeur. CBU Publications Ltd. N'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des déclarations ou des opinions des contributeurs.

M Message du président



Je tiens d'abord à remercier chacun des membres, et plus particulièrement le Comité de modification aux lois et notre responsable des relations gouvernementales, pour votre diligence et votre engagement infailible à l'élaboration et à la présentation de la position de l'ACCP à l'égard de l'accès légal. Vous avez démontré l'intérêt de former de solides alliances tout en œuvrant ensemble vers un objectif commun. Même si le dénouement n'a pas été celui visé par l'ACCP, nous avons beaucoup appris et avons posé de solides fondations pour nos futurs efforts de plaider en faveur de changements législatifs. Merci.

Une de nos priorités dans un avenir prévisible sera d'assurer la viabilité des services policiers. Lors du Sommet sur les paramètres économiques des services de police de Sécurité publique Canada, l'honorable Vic Toews, ministre de la Justice, a souligné que les restrictions budgétaires dans les secteurs de compétence à l'échelle du Canada alimentent les discussions et les actions sur l'évolution et à la viabilité des services policiers. Il a exhorté les participants, peu importe les défis auxquels ils sont confrontés, à être ouverts à l'innovation et à la réforme tandis qu'ils s'efforcent d'assurer la sécurité des gens et des collectivités. Pour la police, cela signifie l'examen de ces services qui peuvent, et doivent, être fournis de la manière la plus efficace et efficiente que possible. Plus important encore, la police doit être en mesure de démontrer la valeur des services qu'elle fournit, et de redéfinir les services policiers comme une utilisation utile et judicieuse des deniers publics. Ce n'est qu'à ce moment que la viabilité des services policiers pourra être assurée.

Que nous faut-il donc pour assurer la viabilité et l'adaptabilité des organisations policières dans un environnement en constante évolution? Comment l'efficacité peut-elle être évaluée? Qu'est-ce qui doit être évalué? Comment tirer parti de nos maigres ressources? Comment les organisations peuvent-elles réduire les pertes? Ce ne sont là que quelques-unes des difficiles questions auxquelles les cadres supérieurs de la police doivent répondre pour relever les défis actuels et émergents. Je me réjouis de travailler avec vous et nos partenaires afin d'identifier les possibilités et tracer la voie pour l'avenir.

J'aimerais conclure en remerciant Geoff Gruson et son équipe pour avoir dirigé les efforts du Conseil sectoriel de la police pendant les huit dernières années. Le Conseil sera dissous à la fin mars, cependant le vaste éventail de recherches et d'outils de planification et de gestion des ressources humaines reconnus sur la scène mondiale – notamment les normes professionnelles fondées sur les compétences et le matériel éducatif – continueront d'être accessibles sur le site Web du Conseil sectoriel de la police.

Nous avons à notre actif bien des résultats dont nous pouvons être fiers. Poursuivons nos efforts et œuvrons ensemble pour le bien des services policiers et de nos communautés.

*Chef Jim Chu,
Président de l'ACCP*

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

La 108e Conférence annuelle de l'ACCP
La communication : au cœur de tout
Date : du 18 au 21 août 2013
Endroit : Winnipeg, MB

ACCP/ADPQ Secteur public / privé forum éducatif
Date : du 27 au 29 octobre 2013
Endroit : Hôtel Fairmont Royal York, Toronto, ON

Le septième atelier canadien sur l'interopérabilité en matière de sécurité publique
« Au-delà de la technologie : créer une culture de l'interopérabilité »
Date : du 24 au 27 novembre 2013
Endroit : Hôtel Fairmont Vancouver, Vancouver, C.-B.

L'ACCP SOUHAITE LA BIENVENUE À SES NOUVEAUX MEMBRES

L'ACCP a le plaisir d'annoncer que les personnes ci-après ont joint l'Association entre août 2012 et février 2013. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres et félicitons les personnes qui sont désormais Membres à vie.

MEMBRES ACTIFS

Surintendant Richard Hinse, Service de police de Calgary

Surintendant en chef Scott Kolody, GRC

Lieutenant-Colonel Martin Laflamme, Police militaire des Forces canadiennes

Surintendant Daryl Wiebe, Service de police de Vancouver

Chef intérimaire John Eneas, Service de police des Premières Nations, FileHills

Chef adjoint Andrew Hay, Service de police de Thunder Bay

Surintendant Garry Meads, Service de police d'Edmonton

Surintendant Dave Ross, Police provinciale de l'Ontario

Commandant inspecteur Leslie Craig, Police provinciale de l'Ontario

Surintendant Eric Slinn, GRC

Inspecteur Sean Sullivan, GRC

Inspecteur David Bishop, Service de police régional de Waterloo

Inspecteur Patrick Lamarre, Service de police de la Ville de Montréal

Surintendant Mike Porteous, Service de police de Vancouver

Inspecteur Paul Beesley, Police provinciale de l'Ontario

Chef Devon Clunis, Service de police de Winnipeg

Inspecteur Shane Corley, Service de police de Brandon

Inspecteur Mario Giardini, Service de police de Vancouver

Chef Kai Liu, Service de police de Cobourg

Surintendant Dan Kinsella, Service de police de Hamilton

Directeur général Mario Laprise, Sûreté du Québec

Chef Kent Moore, Service de police de Shelburne

Chef Dale Cox, Service de police régional de Lakeshore

Surintendant Danny Smyth, Service de police de Winnipeg

Commandant adjoint Kevin Brosseau, GRC, Division 'D'

MEMBRES ASSOCIÉS

M. Michel Dubé, directeur/chef, Seneca Collège Seneca d'arts appliqués et de technologie

Mme Julie Keravel, directeur général, Service correctionnel du Canada

M. William Temple, attaché de l'ambassade au Canada, Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives

M. Rodnie Allison, directeur, Programmes et politique de sécurité, Association des industries canadiennes de défense et de sécurité

M. Merle Fuller, directeur administratif, Association des chefs de police de l'Alberta

M. Trefor Munn Venn, président, Social Catalyst Inc.

M. Paul Ostrander, directeur des Ventes ID, Oracle

Chef Anthony Canale (à la retraite), vice-président, Verisk Crime Analytics

Surintendant en chef Bob Goodall (à la retraite), directeur des services chargés de l'application de la loi, Verisk Crime Analytics Canada

Dr. Michel Tarko, président, Justice Institute of BC

M. Gary Lenz, sergent d'armes, Assemblée législative de la Colombie-Britannique

M. Michael Hubley, directeur, Banque Royale du Canada

M. Ayaaz Janmohamed, directeur administratif, Ministère de la Justice et du Solliciteur général de l'Alberta

M. Michel Guay, président et directeur général, GTechna Inc.

M. Rick Taylor, directeur administratif/shérif en chef, Ministère de la Justice et du Solliciteur général de l'Alberta, Direction des shérifs et des opérations de sécurité de l'Alberta

M. Scott Blandford, doyen, Collège Lambton, School of Fire & Public Safety

M. Martin Deslauriers, directeur principal, Brinks Canada Ltée

Colonel Michael Brownlow, directeur général, Corps canadien des commissionnaires, Nouvelle-Écosse

Lieutenant-Colonel William Brydon, directeur des Opérations, Corps canadien des commissionnaires, Nouvelle-Écosse

MEMBRES À VIE

Chef Frank Beazley (à la retraite), Service de police régional de Halifax

Chef Paul Sweet (à la retraite), Service de police de Cobourg

Chef adjoint Alan Williams (à la retraite), Service de police de North Bay

Chef Keith McCaskill (à la retraite), Service de police de Winnipeg

Surintendant Don Spicer (à la retraite), Service de police régional de Halifax

Chef Keith Atkinson (à la retraite), Service de police de Brandon

Chef adjoint Jerome Brannagan (à la retraite), Service de police de Windsor

Surintendant Ken Mackay (à la retraite), Service de police d'Edmonton

Chef Charles Rushton (à la retraite), Service de police d'Amherst



JEAN-MICHEL BLAIS PREND LES RÊNES DE LA POLICE D'HALIFAX

Pour Jean-Michel Blais, ce fut le déménagement le plus rapide de toute sa carrière. Le nouveau chef du service de police de Halifax n'a eu qu'à transporter ses effets quelques

mètres plus loin dans son nouveau bureau. Déjà, avant d'être promu chef à l'automne dernier, il occupait le poste de surintendant en chef responsable du détachement de la GRC du district de Halifax, dans les quartiers généraux de la police régionale de Halifax.

Le chef Blais n'a pas hésité lorsqu'on lui a demandé pourquoi il avait accepté le poste. « Il y a principalement deux raisons : premièrement, ma famille et moi sommes tombés follement amoureux de Halifax et de la Nouvelle-Écosse », dit-il. « Et puis, j'ai vu sous un nouveau jour une réelle occasion de diriger et de faire une différence. »

La PRH et la GRC du district de Halifax sont partenaires pour le maintien de l'ordre dans la municipalité régionale de Halifax, la PRH desservant le centre urbain et la GRC la banlieue et les régions rurales. Le chef Blais a toujours été fasciné par la prestations de services de police intégrés et la manière dont ils servent les différents intérêts des communautés multiformes. « Je sais que la réussite dans ces milieux repose sur les liens que nous établissons entre les gens et les organisations et c'est la voie que j'ai l'intention de suivre. »

Son objectif ultime est de maintenir la position du service de police régional de Halifax comme la référence de premier ordre au Canada Atlantique. « Pour ce faire, j'ai l'intention de faire preuve d'un leadership remarquable auprès des milieux prospères et intégrés et à travers le dialogue avec notre communauté. » Ce dialogue inclut déjà une initiative sans précédent où l'organisation s'ouvre davantage à de nouvelles perspectives d'organismes tels Occupy Nova Scotia, Law Enforcement Against Prohibition, et le Centre canadien de politiques alternatives, pour n'en nommer que quelques-uns.

LE NOUVEAU CHEF DU SERVICE DE POLICE RÉGIONAL DE PEEL, JENNIFER EVANS

La carrière de Jennifer Evans était déjà bien remplie au sein de la Police régionale de Peel. Elle s'était jointe à l'organisation à ses tout débuts en 1983, en tant que cadet. Avant d'être promue chef de police, Jennifer Evans a œuvré dans tous les secteurs de l'organisation, réalisant des mandats divisionnaires aux bureaux de la Direction des enquêtes criminelles et de la déclaration uniforme de la criminalité, pour ensuite assumer le poste d'enquêteur pour le Bureau des homicides et des personnes disparues. C'est durant cette période qu'elle assumait le rôle d'enquêteur principal dans cinq affaires d'homicide, deux enquêtes du Groupe spécial d'investigation et deux enquêtes du coroner. Ces expériences lui ont certainement été favorables puisqu'après plusieurs promotions, elle revenait à titre d'inspecteur responsable du bureau.

Bien qu'elle ait été impliquée dans les nombreuses facettes internes de la Police régionale de Peel, son expérience auprès des organismes externes aura été un élément essentiel à son développement. En 1996, en tant qu'agente de police, elle a appuyé le juge Archie Campbell dans l'examen impliquant le violeur et meurtrier en série Paul Bernardo. Par la suite, elle a accepté un détachement de deux ans pour travailler comme analyste des crimes de violence au centre provincial du SALVAC à Orillia. En 2012, alors chef adjoint, elle est détachée pour effectuer une analyse des enquêtes sur les femmes disparues dans le Lower Mainland, en Colombie-Britannique. Elle a examiné des milliers de documents et interviewé plusieurs policiers impliqués dans l'enquête initiale sur Robert Pickton. Ces expériences externes lui ont

permis d'acquérir une certaine perspective quant à l'identification des meilleures pratiques et la considération des enjeux qui pourraient potentiellement affecter la Police régionale de Peel.

La chef Evans aime lire pour se détendre et atténuer les tensions quotidiennes inhérentes au rôle d'un chef de police. Cette passion pour la lecture se manifeste dans sa personnalité.



Elle est reconnue pour les leçons qu'elle tire des sages citations de gens qui ont parcouru le sentier de la vie avant nous. Au début de son mandat de chef, elle avait cité Isaac Newton : « Si j'ai vu plus loin, c'est en me tenant sur les épaules des géants. » Elle faisait ici référence à la situation de l'organisation dont elle avait

hérité. « Au fil des années, la Police régionale de Peel a bénéficié d'un solide leadership à l'échelle de toute l'organisation; l'étendue du talent à tous les niveaux est vraiment incroyable. »

Elle parle habituellement en termes simples et sa gestuelle révèle son sentiment de fierté pour la Police régionale de Peel. Elle projette une image positive de tous les secteurs de l'organisation, tant civils que policiers, de l'agent au chef-adjoint. L'une de ses principales forces est clairement la promotion du travail d'équipe et l'excellent moral de l'agence démontre son efficacité.

Lorsqu'on la questionne sur ses priorités, elle fait appel à sa citation favorite, de Albert Einstein. « Le monde est un lieu plein de dangers, non seulement à cause de ceux qui font le mal mais à cause de ceux qui regardent et ne font rien. » Dans cette optique, une de ses principales préoccupations sera de tendre la main à la communauté et d'établir des liens avec les gens qu'elle sert.

Le message sera clair, « Il nous est impossible d'assurer seuls la sécurité de la communauté et uniquement en effectuant des arrestations. La seule façon d'assurer une meilleure sécurité pour la communauté est de dialoguer avec nos collectivités et de travailler ensemble; personne ne doit se contenter de regarder sans rien faire. »

La chef Evans nourrit une énergie et une passion le service policier : « J'espère faire honneur au service de police et garder la confiance et la foi en l'uniforme. Je vis le rêve de toute une vie. Jamais, quand je me suis engagée il y a 30 ans, je n'aurais cru que je deviendrais chef de police! »



LE SOUTIEN DES PRIORITÉS ET DES ACTIVITÉS DE L'ACCP PAR L'AMÉLIORATION DES RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Par *Timothy M. Smith,*
Relations gouvernementales et Communications stratégiques de l'ACCP

En 2010, le comité de direction et le conseil d'administration de l'ACCP étaient conscients de la nécessité d'accroître davantage notre dialogue avec le gouvernement fédéral. Le poste de Responsable des relations gouvernementales et des communications stratégiques a été créé pour faire participer les ministères de la Justice, de la Sécurité publique ainsi que d'autres organismes gouvernementaux, améliorer le niveau des communications et du partage d'information entre nos organisations, et fournir un soutien à valeur ajoutée aux comités de l'ACCP, du point de vue des relations gouvernementales et des communications.

À cette époque, l'ACCP était impliquée dans la présentation d'une série de priorités nationales, y compris répondre au démantèlement du registre des armes d'épaule, plaider en faveur d'une législation sur l'accès légal et sécuriser des fréquences de large bande réservées à la sécurité publique. Ces initiatives stratégiques ont exigé la concentration de ressources pour élaborer une voix unifiée, communiquer efficacement les messages livrés par l'ACCP en tant qu'organisation et créer un dialogue public au niveau local, régional et national.

Il est très satisfaisant de constater à quel point ce rôle a évolué et la relation de l'ACCP au niveau fédéral s'est améliorée. En voici quelques exemples :

- *La force et l'expertise de nos comités ont fait de l'ACCP une des organisations les plus appelées à témoigner devant la Chambre des Communes et les Comités sénatoriaux.*
- *Le long débat sur le registre des armes d'épaule s'est terminé comme il se devait – par un processus ouvert et démocratique. Le chef Bill Blair avait alors déclaré : « Ce n'est ni une question de politique ni d'idéologie, mais de sécurité pour la communauté et les policiers. » Du point de vue des principes de sécurité publique, nous avons mérité un grand respect en tant qu'organisation et démontré aux gouvernements que nous ne pouvons être tenus pour acquis.*
- *Nous avons appuyé le Projet de loi C-10, la Loi sur la sécurité des rues et des communautés. En fait, à dix différentes reprises, les membres de l'ACCP ont fait des présentations à la Chambre des Communes et aux Comités sénatoriaux sur des aspects variés de ce projet de loi. Et ceci, en nous basant sur notre conviction que ce projet de loi prévoit des conséquences proportionnelles aux actes criminels graves et renforcera la confiance du public dans le système judiciaire. Notre message prenait en compte la nécessité de mettre en place des mesures de prévention de la criminalité et d'interventions précoces et proposait la mobilisation communautaire comme une approche innovatrice aux services policiers.*
- *Le GICTI s'est penché prioritairement sur la réponse immédiate requise pour sécuriser les fréquences de 700 MHz nécessaires pour garantir une bande passante pour les données critiques aux missions de sécurité publique. Initialement, cela exigeait un effort concerté afin de communiquer l'importance de cette priorité au gouvernement et unifier le message de nos membres. Dix des fréquences de 20MHz nécessaires ont finalement été dédiées et cet important groupe tri-services a prospéré.*
- *Guidé par le Comité sur les amendements législatifs, l'ACCP a plaidé en faveur de l'accès légal durant toute une décennie, y compris quatre textes législatifs qui ont été présentés mais n'ont pas été appliqués. Avec la présentation du Projet de loi C-30, l'ACCP a offert un appui unifié au gouvernement. Après une présentation difficile et beaucoup de désinformation, le chef de police Jim Chu a lancé un appel à l'échelle nationale en faveur de l'accès légal. Même si la*

pression publique a poussé le gouvernement à révoquer son projet de loi, l'effort concerté et unifié du leadership policier était impressionnant. « Nous allons poursuivre nos discussions avec le gouvernement et les principaux intervenants dans le but d'adapter notre code criminel à la réalité du XXIe siècle et d'introduire de nouvelles lois relatives aux nouvelles technologies » a déclaré le chef Chu.

- *Parce qu'il s'écoule souvent beaucoup de temps avant qu'une résolution porte fruits, l'annonce de la base de données de téléphones cellulaires volés était particulièrement satisfaisante. La résolution, adoptée à l'unanimité lors de l'AGM de l'ACCP en août 2012, a été suivie de rencontres entre le chef de police Jim Chu et Bernard Lord, président de l'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS). En novembre 2012, l'ACCP s'est jointe à*



l'ACTS et à Industrie Canada pour annoncer la mise sur pied d'une Base de données de téléphones intelligents volés et d'annonces de service public pour aider à enrayer un crime qui connaît une rapide expansion et auquel se butent les organismes d'application de la loi à l'échelle du Canada.

- *L'ACCP a fait preuve d'un important leadership dans le dossier des paramètres économiques des services de police et, du point de vue d'un intervenant gouvernemental fédéral, est l'organisation responsable de diriger le développement de discussions et la proposition de solutions.*

En résumé, l'ACCP a renforcé sa relation avec le gouvernement du Canada, plus précisément avec les ministères de la Justice et de Sécurité publique Canada où des discussions sont présentement engagées au quotidien. Nous sommes considérés comme les « experts » du domaine de l'application des lois : nous contribuons au développement de la législation et ne tenons plus lieu de toile de fond aux annonces fédérales. L'ACCP continue de s'efforcer à fournir de meilleurs outils, communications et communiqués à ses membres – des outils qu'ils peuvent utiliser pour répondre plus efficacement aux principales priorités et à la législation dans leurs collectivités.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires et vos suggestions afin que nous puissions continuer d'appuyer vos efforts.

Pour joindre Tim Smith : timsmith2000@rogers.com

UNE NOUVELLE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR LA PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE ET LA GESTION D'INCIDENTS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mise à l'avant-plan d'une priorité des tri-services

Par Lance Valcour

Les incidents, qu'ils soient planifiés ou non, sont de plus en plus complexes. Ils peuvent rapidement s'aggraver, transcender les champs de compétences, prendre des dimensions nationales et provoquer des pertes humaines ou économiques substantielles. Heureusement, les leaders canadiens collaborent ensemble à développer une approche collective à la planification opérationnelle et à la gestion d'incidents de sécurité publique.

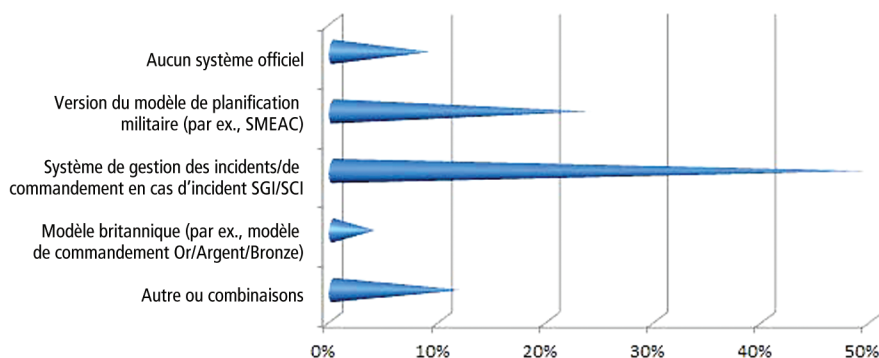
Le Comité sur la gestion des urgences (CGU) de l'ACCP est composé d'un large éventail d'intervenants et d'agents de gestion des urgences de partout au Canada. Le Comité est présidé conjointement par un représentant

d'intérêt commun en vue de créer une stratégie nationale et des plans d'actions préliminaires conçus pour amorcer la mise en œuvre de cette stratégie.

Un sondage pré-atelier a mis en lumière un nombre de questions pour discussion, y compris la volonté d'établir des partenariats plus solides, des communications efficaces et la nécessité d'une formation conjointe, parmi tant d'autres. Le sondage a aussi démontré des approches divergentes sur la question de la gestion d'incidents, renforçant ainsi le besoin d'une approche évolutive normalisée.

L'atelier lui-même a connu un succès retentissant avec plus de 210 délégués de partout au Canada, dont des membres des tri-services, de la

Processus de planification et de gestion opérationnelles utilisé par les répondants



Un sondage pré-atelier a révélé que des approches divergentes à la gestion d'incidents sont utilisées à travers le Canada.

de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), de l'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP) et des Directeurs des services médicaux d'urgence du Canada (DSMUC). En 2012, les DSMUC ont développé un plan stratégique qui présentait un nombre de priorités essentielles, y compris la nécessité d'identifier des meilleures pratiques, des outils et des processus pour la planification opérationnelle et la gestion d'incidents de sécurité publique.

Par conséquent, les DSMUC ont demandé à l'ACCP et au Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité (GICTI) de planifier et de mettre sur pied un atelier national afin de mieux comprendre ces enjeux et d'élaborer des recommandations sur la voie à suivre. Cet atelier, le premier en son genre au Canada, s'est tenu à Toronto du 18 au 20 février 2013.

L'atelier a réuni des commandants d'incidents, des planificateurs opérationnels, des leaders tactiques et de l'ordre public et des intervenants clés de tous les paliers de gouvernement afin d'initier le processus d'élaboration d'un ensemble de meilleures pratiques nationales et de discuter d'enjeux

gestion des urgences et d'une vaste gamme de praticiens, y compris le Centre des sciences pour la sécurité et Sécurité publique Canada. De plus, une aire d'exposition interactive permettait aux délégués de rencontrer en personne des partenaires de l'industrie.

Il est important de se rappeler que cet événement, ainsi que tous les événements organisés par le GICTI, était un atelier et non une conférence. Même si nous nous sommes assurés de la participation de conférenciers d'honneur de tous les coins du Canada, les clés du succès résidaient dans les quatre séances interactives (trois ateliers plus l'Hôtel de ville) conçues pour faciliter :

- la définition de l'état actuel de la planification opérationnelle, tactique et de l'ordre public au Canada;
- l'identification des outils, des stratégies et des meilleures pratiques de planification opérationnelle présentement utilisés et disponibles aux planificateurs opérationnels, des incidents de sécurité, tactiques ou d'ordre public locaux aux incidents majeurs, entre plusieurs organismes et domaines de compétences;

- l'identification d'une vision partagée de la planification opérationnelle au Canada et les conditions idéales futures de la doctrine, des outils, des stratégies et pratiques canadiennes; et
- l'identification des initiatives prioritaires qui appuient la réalisation de la vision et des conditions futures associées.

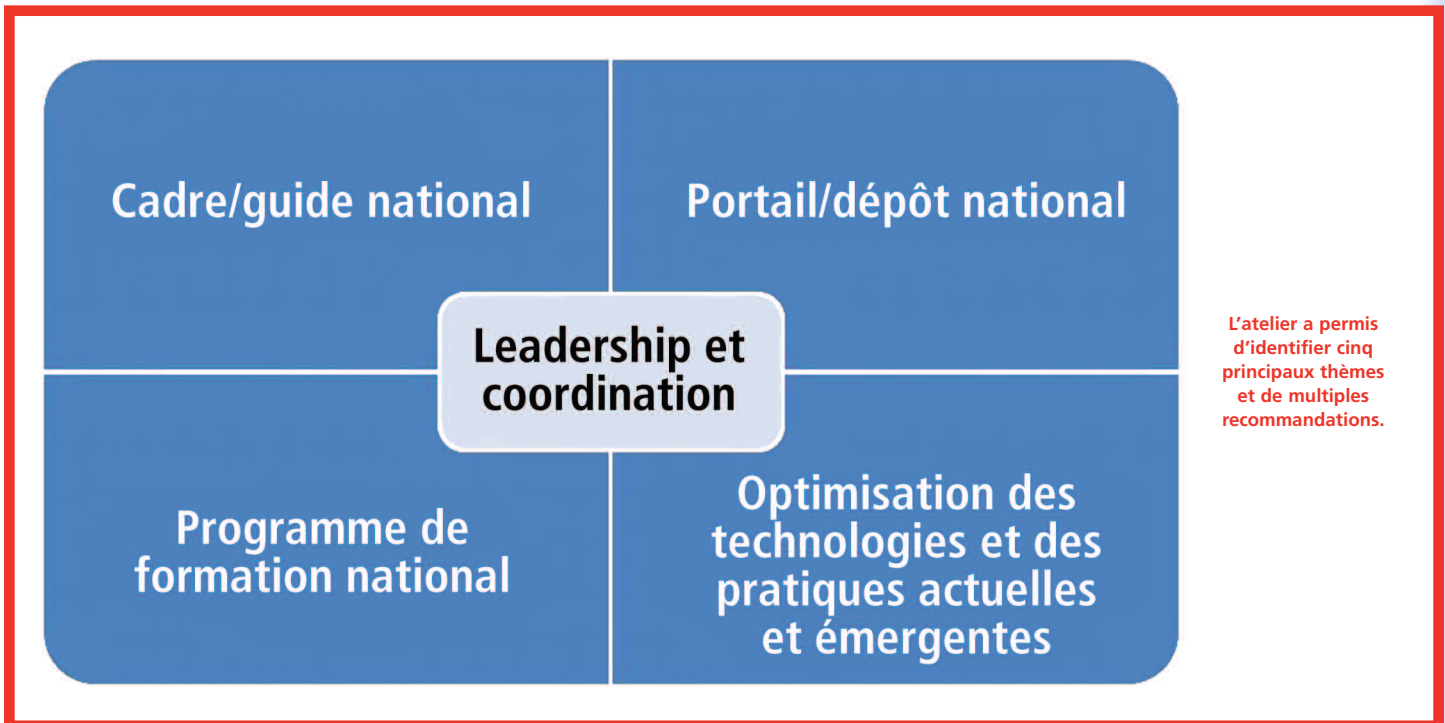
Un sondage pré-atelier a révélé que des approches divergentes à la gestion d'incidents sont utilisées à travers le Canada.

Ces séances d'atelier étaient animées de manière professionnelle et axées sur le développement de cinq « thèmes », lesquels ont fait l'objet d'une étude approfondie au cours de la deuxième journée de l'Atelier :

- leadership et organisme national de coordination;
- cadre/guide canadien pour la planification opérationnelle et la gestion d'incidents;
- portail/base de données/dépôt national;
- programme de formation national; et
- optimisation des technologies et des pratiques actuelles et émergentes.

- identifier les principaux partenaires pour appuyer ces recommandations (nombreux partenaires énumérés);
- élaborer un plan d'affaire conçu pour appuyer la création d'un portail national;
- concevoir un programme d'objectifs et de cours pour la création d'un programme de formation national;
- instaurer des niveaux d'accréditation dans le programme pour la planification;
- élaborer une formation qui soit accessible, abordable, et viable;
- effectuer une étude sur le rendement des investissements dans les technologies en appui de la planification et la gestion opérationnelle, y compris les fréquences de bande passante de 700 MHz pour les données critiques aux missions de sécurité publique;
- développer/construire une infrastructure pour soutenir les technologies actuelles et nouvelles; et
- offrir l'expertise technologique à un groupe de travail sur la planification opérationnelle et la gestion d'incidents

Il était évident que la recommandation numéro un, répétée par chacun des groupes de thèmes, était de réunir un petit groupe d'experts dans la matière pour un



Pour chacun des cinq thèmes, les animateurs et les secrétaires devaient saisir l'information sur les enjeux, tel les « besoins de changement » et les « obstacles au changement » potentiels. À l'étape finale, de multiples recommandations devaient être relevées et, à l'issue d'un vote, trois d'entre elles étaient sélectionnées – créant ainsi de multiples recommandations principales pour l'atelier (et une myriade de recommandations secondaires consignées pour la recherche et le développement dans l'avenir). Ces recommandations sont les suivantes :

- établir un groupe de travail inclusif pour élaborer un cadre de travail national visant l'obtention de l'approbation nationale;
- réaliser une analyse de l'état actuel des réseaux et des « plateformes » existantes et du travail déjà entamé;
- établir un rôle moteur (initialement par l'entremise de l'ACCP) pour défendre la planification opérationnelle et la gestion d'incidents au Canada;
- élaborer une stratégie de participation qui engagera le FIPIT et des parties intéressées au sens large;

atelier animé professionnellement dans un proche avenir. Ce plus petit atelier, ciblé et animé professionnellement, serait conçu pour prendre ces recommandations et ces plans d'action de haut niveau et établir le premier projet d'une stratégie nationale et des plans d'action détaillés en vue d'améliorer la planification et la gestion d'incidents de sécurité publique au Canada.

Bien que les résultats de la planification opérationnelle et de la gestion d'incidents de sécurité publique n'aient pas été une grande surprise pour les membres de l'ACCP, soyez assurés que les recommandations générées par l'atelier aideront à définir l'avenir de la planification et de la gestion opérationnelle pendant des années à venir. Tandis que nous serons tous confrontés aux défis de taille que posent les paramètres économiques de la sécurité publique, une approche évolutive et unifiée pour l'avenir nous servira de tremplin et nous permettra d'exploiter toutes les possibilités identifiées durant l'atelier.

L'atelier a permis d'identifier cinq principaux thèmes et de multiples recommandations.



LA SÉCURITÉ DES ARMES À FEU : UNE AUTRE RÉUSSITE CANADIENNE

Par le Conseil canadien de la sécurité

Il y a vingt ans, le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF) était introduit en lien avec la nouvelle législation sur les armes à feu. Produit de la meilleure expertise en matière de formation dans le maniement des armes à feu de tous les coins du Canada, le cours enseigne l'utilisation responsable des armes à feu non restreintes, tel les carabines ordinaires, les fusils de chasse ou les armes à calibres mixtes. En près de huit heures de cours, il couvre les pratiques sécuritaires du maniement, de transport et de l'entreposage des armes à feu.

En vertu de la Loi canadienne sur les armes à feu, quiconque fait une demande de permis d'arme à feu non restreinte doit suivre le cours et réussir les examens écrits et pratiques du CCSMAF. Depuis 1999, plus d'un million de Canadiens ont bénéficié de la formation. La plupart d'entre eux possèdent des carabines ou des fusils qu'ils utilisent pour la chasse, le tir sportif ou le contrôle de la faune. Ceux qui souhaitent acquérir une arme à feu restreinte doivent aussi réussir les examens du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte. Dans les deux cas, il est possible de faire le test sans avoir suivi la formation.

« Il y a un vif intérêt pour le cours ici, en Ontario, et cela ne fait qu'augmenter », dit Dave Wall, administrateur du Firearms Safety Education Service de l'Ontario. Le CCSMAF est populaire même chez les gens qui ne croyaient pas en avoir besoin. Selon lui, les personnes plus âgées, sans formation officielle, qui utilisent des fusils depuis 30 ou 40 ans, sortent du cours en disant « Wow, je n'avais jamais pensé à ça! »

Des formateurs qui répondent à des normes élevées

L'association de David Wall supervise environ 400 instructeurs en Ontario qui doivent participer annuellement à une formation afin de maintenir leurs compétences et leurs connaissances à un très haut niveau, et enseigner un nombre minimum de cours durant l'année. De plus, ils participent régulièrement à des ateliers, sont assujettis à des audits de qualité, à un code d'éthique, et reçoivent des manuels sur les politiques afin d'assurer qu'ils donnent le meilleur enseignement possible. Les instructeurs du CCSMAF ne sont pas seulement très qualifiés, ils sont aussi enthousiastes, engagés, et particulièrement compétents à motiver leurs élèves.

« L'entreposage sécuritaire est une problématique importante en ce qui concerne la sécurité des armes à feu », dit George Gallinger, un instructeur en sécurité des armes à feu pour le Red Sky Métis Firearm Training Centre à Thunder Bay, en Ontario. « Un homme qui suivait le cours avait hérité de quelques fusils et les conservait dans une armoire. Au terme de son premier jour de formation,

il est rentré à la maison et a vérifié ses armes. À son horreur, elles étaient toutes chargées. Et ses petits-enfants étaient dans la maison. »

Ce serait un euphémisme que de dire que George Gallinger est dévoué. Il parcourt des milliers de kilomètres chaque année pour donner la formation dans des communautés qui ne sont accessibles que par les airs – ou, dans quelques cas, par des chemins d'hiver.

Une formation accessible

Terre-Neuve et le Labrador ont la densité de population la plus faible et un des plus hauts taux de propriétaires d'armes à feu au Canada. St. John's et la péninsule Avalon abritent plus de la moitié de la population de la province qui compte juste un peu plus d'un demi-million. Le reste de la population est dispersée sur ses 400 000 kilomètres carrés.

Chris Baldwin, directeur des Services de conservation de la division de la Faune du gouvernement, est responsable du programme de formation sur les armes à feu de la province. Il dit que lorsque le gouvernement fédéral a introduit le CCSMAF en 1994, le développement d'un réseau de prestation pour couvrir l'ensemble de la province était une priorité majeure. « Les partenariats sont venus naturellement », raconte Chris. « Le College of the North Atlantic est devenu un nouveau partenaire, et la province a combiné le CCSMAF à la formation sur la chasse existante et aux instructeurs bénévoles. Ceci a renforcé la capacité globale de la prestation. » Le collège possède des campus dans 17 communautés à travers la province.

Plus de 80 000 résidents de Terre-Neuve et du Labrador ont maintenant complété avec succès la formation requise sur la sécurité des armes à feu. Environ 2 500 à 3 000 personnes suivent le cours annuellement – des chiffres impressionnants, vu la petite population dispersée à travers la province.

Plus de formation = moins de blessures

En 2002, la Alberta Hunter Education Instructors Association a repris la responsabilité du CCSMAF en Alberta. À l'époque, l'association croyait qu'une année occupée représenterait environ 10 000 examens mais, en 2012, le nombre des formations données se chiffrait à près de 30 000. L'association a à son actif plus de 500 instructeurs et est en mesure de desservir toutes les régions de la province.

Glen McKay est coordonnateur de formation sur les armes à feu auprès de l'association. Il souligne que l'âge moyen des Albertains qui suivent le cours est à la hausse, et qu'il y a de plus en plus de femmes qui suivent le CCSMAF et la

formation pour la chasse. « Nous avons encore beaucoup d'élèves âgés de 25 à 35 ans et de 12 à 17 ans qui viennent pour la première fois », dit Glen McKay, « Mais en 2012, nous avons connu une forte augmentation chez les personnes d'âge moyen qui reprenaient la pratique du sport. Ces élèves plus âgés ont commenté la valeur de l'information donnée en classe. »

La formation s'est-elle traduite en moins d'accidents impliquant des armes à feu? « Ce qui était autrefois considéré comme des 'accidents' se sont démontrés évitables, alors que de plus en plus de propriétaires de fusils suivent la formation sur la sécurité », dit Jack Smith, président du Conseil canadien de la sécurité.

Selon l'Alberta Centre of Injury Control and Research (ACICR), sur une période de trois ans, soit de 2006 à 2008, un total de six personnes sont décédées par coups de feu involontaires dans la province. Les statistiques de l'ACICR pour 2010 démontrent qu'il n'y a eu aucun décès par coup de feu involontaire pour cette année. Toutefois, en 2010, les 'accidents' représentaient les deux-tiers de toutes les visites aux urgences liées aux armes à feu (187) en Alberta. De 2007 à 2010, les taux de visites aux urgences liées aux armes à feu ont diminué annuellement de près de 15 pour cent. Cette tendance à la baisse des blessures connaît en parallèle un taux de participation à la hausse à la formation sur la sécurité des armes à feu.

La sécurité dans le processus de dépistage

Tout individu qui possède ou fait l'acquisition d'une arme à feu au Canada doit posséder un permis pour ce faire, et les permis d'arme à feu doivent être renouvelés

à tous les cinq ans. Non seulement les exigences du CCSMAF doivent-elles être satisfaites; la demande d'un nouveau permis ou son renouvellement requiert aussi un historique personnel. Le dossier criminel des demandeurs est soumis à l'étude et ils doivent de plus répondre à des questions portant directement sur leur situation matrimoniale et leur santé mentale, en plus de fournir des références personnelles.

Le Programme canadien des armes à feu de la GRC (PCAF) maintient une base de données informatisée d'information sur tous les détenteurs de permis d'arme à feu existants. Si un détenteur de permis est le sujet d'un rapport d'incident au Centre d'information de la police canadienne, le CIPC envoie automatiquement un rapport au PCAF pour fins d'examen et d'enquête. Les contrôleurs des armes à feu provinciaux ont l'autorité, en vertu de la Loi canadienne sur les armes à feu, d'émettre et de révoquer un permis d'arme à feu, ou de refuser la demande d'un tel permis, selon leur évaluation des risques à la sécurité publique posés par l'individu.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Jack Smith, président, Conseil canadien de la sécurité
(613) 739-1535 (poste 225)

Catherine Benesch,
coordonnatrice du programme de communications/médias
Conseil canadien de la sécurité
(613) 739-1535 (poste 228)

LE PRIX D'EXCELLENCE ACCP/MOTOROLA EN PROTECTION CIVILE

Les Prix d'excellence ACCP/Motorola en protection civile et les exercices d'intervention d'urgence ont été créés pour reconnaître la contribution de la préparation aux urgences à la qualité de vie dans nos collectivités, ainsi que la valeur du travail combiné des services de police, des services d'incendie et des services médicaux d'urgence en vue de préparer leurs organismes à intervenir en cas de catastrophe naturelle ou de nature humaine. C'est la formation et la pratique constantes des actions nécessaires lors d'une situation d'urgence qui font le succès d'un plan d'intervention d'urgence.

Le concours est ouvert aux individus, aux équipes, ou aux groupes comme les organisations, les divisions, les sections et les détachements dans les organisations de service public. Les partenariats sont admissibles et encouragés, qu'ils soient entre les services policiers, les services d'incendie et les services médicaux d'urgence, les équipes transfrontalières, ou les partenariats publics/privés.

Soumettez la candidature d'une personne, d'une équipe ou d'un groupe de personnes méritantes pour ce prix dès aujourd'hui.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 15 mai 2013. Plus de détails à www.accp.ca

Le chef Jim Chu, Service de police de Vancouver et président de l'Association canadienne avec Mme Gina Wilson, sous-ministre adjointe, Gestion des urgences et Opérations régionales, Sécurité publique Canada; le chef Michael Nolan, Service paramédicaux et directeur des Services d'urgence, Comté de Renfrew, et président des Directeurs des services médicaux d'urgence du Canada; et le chef Steve Gamble, Service d'incendie du canton de Langley et président de l'Association canadienne des chefs de pompiers lors de la réunion du Comité Tri-Services de 2013.





**CONFÉRENCE ANNUELLE
DE L'ACCP 2013
WINNIPEG**
CACP|ACCP 2013



Mise en page et édition par

 *Canadian Badge in Uniform
Publications Ltd.*

Nous sommes bien connus par les amitiés que nous gardons